



ASSEMBLEE GENERALE DU 05 septembre 2023

Compte rendu

Présent-e-s à notre assemblée : 33 personnes et 6 pouvoirs
Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.
L'assemblée générale débute à 19 h15.

L'USI est représenté par Eric Doulcet directeur de l'USI .

Rapport d'activité 2022/2023 présenté par Fabien Chaudouard

Rapport d'activité voté à l'unanimité.

Bilan financier 2021/2022 présenté par Monique Denis trésorière

Bilan voté à l'unanimité.

Prévoir une aide exceptionnelle pour les transports lors de notre semaine en été.

Information sur la saison 2023-2024

Tarif des adhésions

Le bureau de la section a décidé d'augmenter à 9,5 € la cotisation revenant à la section, ceci afin d'accroître encore un peu plus les fonds propres de la section ce qui nous permettra d'avoir plus de capacité de financement propre, dans un contexte de stagnation voir de réduction des subventions et de rééquilibrer la part section

D'autre part, la cotisation du club augmente de ~~28~~³⁵ € à 37 €.

La licence de la fédération de randonnée, quant à elle passe de 28 € à 28,25 €. Elle comprend une assurance responsabilité civile et accident corporel.

Au total, la cotisation de la section randonnée en première section passe à 75 € hors abonnement au magazine Passion Rando.

La cotisation en 2è section passe à 38 € (hors abonnement).



L'abonnement au magazine Passion Rando reste à 10€/an pour 4 numéros.

Nous sommes conscients que dans ce contexte d'inflation, nous demandons un effort non négligeable à nos adhérents. Cependant la cotisation à la section randonnée reste très modeste puisqu'elle ne représente que 14 % de la cotisation globale. La cotisation au club et la licence représentent 86 % de la cotisation totale.

L'augmentation de nos fonds propres nous permettront d'offrir, nous l'espérons, un peu plus de services à nos adhérents.

Pour équilibrer notre budget, nous avons obtenu une subvention de l'USI de 1200 € soit 15 € par adhérent environ. Ce qui représente une aide très modeste au regard de la moyenne de l'aide du club par adhérent qui est d'environ 43 €.

Eric Doulcet : il faut pondérer cet écart, car des sections ont des salariés ce qui induit automatiquement une plus grande aide de la part de l'USI.

Déroulement de la saison 2023-2024

Activités sportives

La saison débutera le jeudi 14 septembre 2023 pour les randonnées du jeudi, le samedi 16 septembre pour la marche nordique et le dimanche 17 septembre pour la randonnée du dimanche. Elle se termineront, nous l'espérons sans encombre et fin juin 2024.

La rando douce, qui a rencontré un franc succès, sera reconduite cette saison à raison d'une sortie par semaine.

Les randonnées du jeudi et du dimanche, ainsi que la marche nordique du samedi, seront organisées dans les mêmes conditions que la saison qui vient de s'écouler.

Une nouvelle activité de Bungypump est lancée cette saison. Elle débutera le lundi 18 septembre à 18h30 au parc des Cormailles pour 1 heure de pratique. Des séances seront aussi organisées le samedi matin au bois de Vincennes à partir du samedi 23 septembre à 9h30. Cette activité sera encadrée par Marie-Francoise Fournier et Laurent Citolleux.

La section va faire l'acquisition de bâtons spécifiques à cette pratique pour permettre d'accueillir une dizaine de personnes. L'achat de bâtons à un prix avantageux est possible via une commande groupée de la section.



Nous recherchons toujours de nouveaux animateurs et animatrices pour assurer un bon déroulement des programmes et une pérennisation de notre activité en particulier pour les randonnées du dimanche, le bugypump (stage de 2 jours obligatoire) et la marche nordique.

MonClub

L'application MonClub est opérationnelle pour les adhésions.

A signaler qu'il est tout à fait possible de s'inscrire à MonClub à partir d'un ordinateur ou d'une tablette (lien sur le site de la randonnée).

Nous vous invitons à utiliser cette application pour adhérer à la section car cela allégera la charge des bénévoles et à payer par carte bleue pour limiter la manipulation des chèques.

Lorsque l'on s'inscrit via l'application il n'y a pas besoin de remplir de bulletin d'adhésion.

Si vous vous inscrivez en 2è section vous devrez fournir une copie de votre bulletin d'inscription de la section principale.

Concernant les certificats médicaux, ils sont valables 3 ans s'il n'y a pas eu d'interruption de prise de licence. Si c'est le cas et pour les nouvelles adhésions vous devez fournir un certificat de non contre-indication à la pratique de la marche et des activités connexes. Si votre certificat est de moins de trois ans, vous devez remplir un questionnaire médical (strictement confidentiel) que vous pouvez télécharger sur le site de la section. Si vous répondez non à toutes les questions, vous n'aurez alors qu'à fournir une attestation (à télécharger sur le site de la section).

Les inscriptions aux activités peuvent se faire également sur l'application ou à partir d'un ordinateur.

Les programmes hebdomadaires seront diffusés via l'application MonClub et consultable sur le site de la section randonnée.

Séjours 2023-2024

Le séjour raquettes sera du samedi 9 mars au samedi 16 mars 2024.

Le séjour printemps de randonnées en étoile se déroulera du samedi 11 mai au samedi 18 mai 2024

Le séjour de randonnée itinérante se déroulera, quant à lui, du samedi 8 juin au samedi 15 juin 2024.



Forum des sports

Il se déroulera le samedi 9 septembre autour de l'espace Robespierre.
Nous serons situés dans le parc attenant à l'espace Robespierre côté rue Lucien Selva.
Les inscriptions seront possible ce jour-là.

Situation de l'USI

Nous avons appris au début de cette année que le club omnisport était définitivement condamné dans l'affaire Guanzini. Il en résulte que la cessation d'activité du club omnisport est inéluctable au regard des sommes qui seront à payer en dédommagement du préjudice subi. Cependant nous avons la quasi-certitude que la saison 2023-2024 pourra se dérouler normalement.

Eric Doulcet intervient pour donner quelques explications sur le déroulé de la procédure et pourquoi l'USI est confiante pour la saison 2023-2024.

Pour la saison suivante 2024-2025, la section randonnée devra se constituer en association pour continuer de proposer randonnées et marche nordique aux Ivryennes et ivryens. La municipalité souhaitant n'avoir qu'un interlocuteur pour le sport à Ivry, une nouvelle entité devra se constituer pour remplacer le club omnisport actuel. Le bureau a commencé à réfléchir et souhaite que soit créé une association affiliée à la fédération de randonnée. Nous réfléchissons également à un regroupement de sections sport nature avec le parapente par exemple. Des contacts seront pris prochainement pour envisager l'avenir avec ces structures.

Compte tenu du souhait de la municipalité de n'avoir qu'un interlocuteur, nous envisageons d'adhérer à une future structure fédératrice et représentante de toutes les activités sportives à Ivry pour préserver une offre multisport et faciliter les échanges entre les différentes activités. Cependant, nous souhaitons que notre contribution à cette structure soit à la mesure de la taille de notre activité en termes de nombres d'adhérents.

D'autre part, une réflexion pourrait être menée pour favoriser le regroupement des associations sportives utilisant MonClub afin de bénéficier d'une visibilité plus grande de nos activités auprès des pratiquants d'autres sports.

Renouvellement du bureau :

La composition du bureau sortant :

Fabien Chaudouard (président)
Monique Denis (trésorière)
Catherine Arresteilles (trésorière adjointe)



Irène Duriez
Janine Hébrard
Claire Roublot (référente marche nordique)
Joelle Didier (responsable séjour)

Nouveau bureau proposé :

Fabien Chaudouard
Catherine Arresteilles
Irène Duriez
M.F Fournier
Joelle Didier

Le bureau est élu à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

Répartition des fonctions :
Fabien Chaudouard : président
Catherine Arresteilles : trésorière
Irène Duriez : secrétaire
M.F Fournier : référente marche nordique et BungyPump
Joelle Didier : responsable séjour

Fin de la séance : 20 h 30

Présidence de séance

Fabien Chaudouard

Secrétaire

Duriez

Ci joint le rapport d'activité 2022/2023 et le bilan financier 2021-2022